

30.11.2021

Dispositifs mobiles : actualiser, c'est sécuriser

Les failles de sécurité dans le système d'exploitation ou dans les applications mobiles représentent des portes privilégiées pour les attaques de criminels. Savoir comment les corriger vous permet d'éviter les mauvaises surprises.

Votre smartphone et/ou votre tablette sont-ils parfaitement à jour ? Beaucoup d'utilisateurs ne sont pas en mesure de fournir une réponse claire à cette question. Et pourtant, la sécurité d'un appareil mobile dépend directement de son niveau de mise à jour : les systèmes obsolètes contiennent souvent des vulnérabilités que les cybercriminels peuvent exploiter pour inoculer des logiciels malveillants ou pour lancer d'autres attaques.

Certains fabricants tels que Apple ou Google corrigent rapidement les failles de sécurité détectées sur leurs appareils en publiant des mises à jour ou correctifs, à condition toutefois que le smartphone ou la tablette ne soit pas trop ancien – et malheureusement aussi, pas trop bon marché. On constate en effet que les modèles plus chers peuvent bénéficier plus longtemps des mises à jour, tandis que pour les appareils plus anciens, les mises à jour ne sont souvent plus proposées du tout. D'autres fabricants mettent plus de temps à fournir des mises à jour ou n'en prévoient tout simplement pas pour certains modèles. Dans ce cas, la sécurité de l'appareil est entièrement laissée à la charge du propriétaire.

Voici quelques conseils pour protéger au mieux votre dispositif mobile contre les attaques :

- Installez les mises à jour le plus tôt possible, dès que vous recevez une notification à ce sujet.
- Activez la fonction de mise à jour automatique de votre système d'exploitation et de vos applis.
- Les smartphones et tablettes Android nécessitent eux aussi un antivirus : installez une application antivirus.
- Surveillez la date de fin du support produit, en particulier pour les appareils les plus anciens. À partir du moment où le fabricant ne fournit plus de mises à jour pour votre modèle, il vous faudra redoubler de prudence. Pour connaître tous les détails, consultez le site web de votre fabricant.

Découvrez d'autres conseils de sécurité pour les appareils mobiles dans « [5 règles pour votre sécurité numérique](https://www.ebas.ch/fr/5-regles-pour-votre-securite-numerique/) (https://www.ebas.ch/fr/5-regles-pour-votre-securite-numerique/) » et dans « [Comment utiliser votre application de banque en ligne en toute sécurité](https://www.ebas.ch/fr/les-applications-de-banque-mobile-mobile-banking/) (https://www.ebas.ch/fr/les-applications-de-banque-mobile-mobile-banking/) ».